

AVIS D'ENQUETE

Conformément aux dispositions des articles 57 LATC et 98 LPNMS, la Municipalité de Champvent soumet à l'enquête publique du 09 mai au 13 juin 2018, le projet suivant :

- Règlement communal sur la protection des arbres.

Le dossier est déposé à la salle du Conseil général, où il peut être consulté pendant le délai mentionné ci-dessus. Les oppositions ou remarques éventuelles sont à adresser à la Municipalité dans le même délai.

La Municipalité